

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

JH/MB

OBJET

**Subvention exceptionnelle à l'association Amitié Franco-Indienne du Sud de l'Ile-de-France (AFISIF)**

N° D\_48\_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~~~~~

L'association Monterelaise Amitié Franco-Indienne du Sud de l'Ile-de-France (AFISIF) organise la première édition du festival de l'Inde qui aura lieu le samedi 31 mai 2025 sur la commune de Montereau.

Afin de permettre à l'association d'organiser cet évènement, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000 euros.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 24 mars 2025.

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 25 mars 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **DE VERSER** à l'association « Amitié Franco-Indienne du Sud de l'Ile-de-France » une subvention exceptionnelle d'un montant 4 000 euros.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHÉRON